

- | | Page. |
|--|-------|
| § 8. Arrivée de l' <i>Endeavour</i> à Taïti, appelé par le capitaine Wallis <i>lle du roi George III</i> . Règles établies pour trafiquer avec les naturels du pays. Description de plusieurs incidens qui survinrent dans une visite que nous rendîmes aux deux chefs Tootahah et Toubourai Tamaidé. | 95 |
| § 9. Lieu choisi pour notre observatoire et pour la construction d'un fort. Excursion dans les bois et suites de ce voyage. Construction du fort. Visites que nous rendirent plusieurs chefs à bord du vaisseau et à notre fort. Détails sur la musique des naturels du pays, et sur la manière dont ils disposent de leurs morts. | 107 |
| § 10. Excursion à l'ouest de l'île. Récit de plusieurs incidens qui nous arrivèrent à bord du vaisseau et à terre. Première entrevue avec Oberéa, femme qu'on disait être reine de l'île lors du voyage de <i>Dauphin</i> . Description du fort. | 120 |
| § 11. Observatoire dressé. On nous vole notre quart de nonante. Suite de ce vol. Visite à Tootahah. Description d'un combat de lutte parmi les Taïtiens. Graines d'Europe semées dans l'île. Nom que donnèrent les Indiens aux gens de notre vaisseau. | 130 |
| § 12. Quelques femmes viennent au fort. Cérémonies singulières. Les Taïtiens assistent au service divin que nous célébrons, et le soir ils nous donnent un spectacle très extraordinaire. Toubourai Tamaidé succombe à une tentation. | 155 |
| § 13. Autre visite rendue à Tootahah. Détail de différentes aventures. Amusemens singuliers des Indiens, et remarques sur ces amusemens. Préparatifs pour observer le passage de Vénus. Ce qui nous arrive au fort. | 165 |
| § 14. Description particulière des funérailles parmi les Taïtiens. Observations générales sur ce sujet. On trouve chez ces Indiens une classe d'hommes pour lesquels les anciens avaient beaucoup de vénération. Vol commis au fort. Suites de ce vol. Détails sur la cuisine des Taïtiens. Divers incidens. | 178 |
| § 15. Navigation autour de l'île. Différens incidens dans cette expédition. Description d'un lieu appelé <i>Morat</i> , où les | |

§ 10

§ 17

§ 18.

§ 19.

§ 1. De

§ 2. Pas

§ 3. Desc

Desc

dens